



Des personnels titulaires, tout de suite ! Ouverture des postes nécessaires, annulation des fermetures, dans le rural comme ailleurs !

Le manque récurrent d'enseignants titulaires remplaçants conduit chaque année à des périodes critiques. Mais force est de constater que tous les records sont actuellement battus, le problème étant aggravé par la situation de crise sanitaire.

Des personnels statutaires, tout de suite !

Aucune mesure sérieuse n'a été prise par le ministre pour faire face aux problèmes de remplacement, pour répondre aux légitimes demandes de baisse immédiate des effectifs revendiquées par les personnels, contraints de devoir faire classe à plus de 30 élèves (et parfois bien plus en cas de répartitions d'élèves). Il a pourtant tout loisir de recourir à la liste complémentaire du concours, comme lui demande sans relâche le SNUDI-FO, d'autant que plus de 200 millions prévus au budget (l'équivalent de 4200 postes) n'ont pas été dépensés par le ministre !

Le manque de remplaçants conduit à des conditions de travail totalement dégradées pour les personnels et des conditions d'apprentissages indignes pour les élèves. Dans certains départements, des consignes ont été données pour que les élèves soient systématiquement renvoyés chez eux, faute de remplaçants ! C'est cela l'École de la République du ministre Blanquer !

Les moyens totalement insuffisants mis en place en novembre – professeurs des écoles « uberisés » recrutés sur des contrats de 3 mois – arrivent à échéance. Dans de nombreux départements, les IA-DASEN indiquent que les crédits sont épuisés et qu'il n'y aurait pas de prolongation. Inacceptable ! Interpelé par FO lors du Comité Technique Ministériel du 9 février, la direction générale des affaires scolaires a « *entendu la demande unanime de prolongation de ceux-ci jusqu'à la fin de l'année scolaire et confirme que la DEGESCO essaie de consolider les besoins de remplacement.* » Des promesses qui ne garantissent rien donc...

Annulation des fermetures de classes ! Création des postes nécessaires !

Toujours au CTM, FO a proposé le vœu suivant (*) : « *Parlant au nom de Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, Madame Elimas, secrétaire d'État chargée de l'Éducation Prioritaire, a affirmé le mercredi 3 février 2021 devant le Sénat : « Depuis la rentrée 2020, aucune fermeture de classe ne s'est faite dans les communes de moins de 5 000 habitants sans l'accord du maire. Il n'y a pas de raison que cela change. » Les membres du Comité Technique Ministériel, réunis le mardi 9 février 2021, demandent à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale d'intervenir pour que cet engagement puisse être respecté dans tous les départements, de créer les postes nécessaires à cet effet, et d'annuler immédiatement toutes les dotations négatives aux départements.* » Un autre vœu proposé par la FSU (voté par FO) demande l'annulation des dotations négatives dans les départements.

La réponse des représentants du ministre est incroyable de mépris : « *L'avis des municipalités était recueilli de façon exceptionnelle pour la rentrée 2020. Ça n'est plus le cas pour la rentrée 2021. La secrétaire d'État a depuis corrigé ses propos.* » ! Le SNUDI-FO exige que la parole de l'État qui a été engagée soit respectée ! Des centaines de fermetures de classes pourraient ainsi être annulées et le ministre serait ainsi contraint de créer de nouveaux postes comme en 2020 avec 1248 postes supplémentaires.

Le SNUDI-FO invite donc à amplifier les mobilisations (grèves, rassemblements, pétitions...) qui se multiplient pour exiger :

- **Le recrutement immédiat de personnels statutaires à hauteur des besoins (liste complémentaire, maintien sur poste des contractuels « Covid », stagiatisation des contractuels qui le souhaitent...) !**
- **L'ouverture des postes nécessaires !**
- **L'annulation des fermetures, dans le rural comme ailleurs !**

Montreuil, le 11 février 2021

(*) : Pour : FO et CGT ; Contre : UNSA ; Abstention : FSU, CFTD, SNALC